PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-Préfecture de Saint-Omer

Sous préfecture de Saint-Omer
Pôle Développement économique et durable
Affaire suivie par : Noémie HOLVOET
03 21 11 12 58
noemie.holvoet@pas-de-calais.gouv.fr

Saint-Omer, le 4/11/2026

Compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2026
Commission de suivi de site (CSS) du centre de valorisation énergétique (CVE) FLAMOVAL)

Présents :

- Mme PAGES, sous-préfète de Saint-Omer ;
- M. GUERVILLE, DREAL ;
- M.CAUX, DDTM ;
- M. JUDE Frédéric, maire de Renescure ;
- M. AGEORGES, maire de Campagne-lez-Wardrecques ;
- M.MERCIER, 1er adjoint, ville d'Arques ;
- M. LARDEUR, ville d'Arques ;
- M. TRONQUOY, président du SMFM ;
- M. BOULET, vice-président du SMFM ;
- M. HARLE, SMFM ;
- M.CARRON, directeur veolia ;
- M. ZIMOLAG, directeur d'unité veolia ;
- Mme DROUVIN, veolia ;
- M. BERTELOOT, veolia
- M. DEMESSINE, SDIS 62 ;
- Mme BARRET, Kali'air ;
- M. FOUBERT, Kali'air ;
- M. LAMBRECKT, association ;
- Mm HOLVOET, sous-préfecture de Saint-Omer ;

Mme la sous-préfète de Saint-Omer, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à la CSS d'ARC et rappelle l'ordre du jour :

- approbation du compte-rendu de la CSS du 24 septembre 2025 ;
- bilan d'activité 2025 ;
- bilan annuel de surveillance environnementale 2025 ;
- retour sur la qualité des eaux souterraines ;
- questions diverses.

1. Approbation du compte-rendu de la CSS du 24 septembre 2025

La dernière réunion de la CSS de FLAMOVAL s'est tenue le 24 septembre 2025, le compte rendu est validé à l'unanimité.

https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2025/10/cr-flamoval-24-09-2025-combine.pdf

2. Présentation du bilan d'activité 2025

Le bilan d'activité 2025 est présenté.

https://we.tl/t-ryJXdzLqqUrbNgiq

En raison d'une visite nationale imposée sur tous les incinérateurs, une inspection réalisée par les services de la DREAL s'est tenue le 22 mai 2025.

Il en ressort qu'aucune suite administrative est prononcée.

Les niveaux de poussières mesurés sont tous inférieures à la valeur de référence, quel que soit l'orientation des vents en provenance du CVE.

Une remarque est évoquée sur l'éloignement des stations météo, les stations ont donc bien été rapprochées du site.

3. Surveillance environnementale 2025

Mme BARRET présente les résultats de la surveillance environnementale autour du site.

https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2026/10/css-cve-arques-13-10-26.pdf

Concernant les retombées de poussières, le plan de surveillance se compose de deux phases. La 1ère est une phase à court terme (1 campagne par an), puis la deuxième une phase à long terme (1 campagne tous les 5 ans)

Le bureau d'étude Kalir 'air précise qu'il n'y a pas de réglementation sur les mesures, il se base donc sur des valeurs de référence allemandes.

Il est précisé que les analyses sont effectuées en laboratoire et le cabinet d'étude interprète les valeurs.

Une analyse sur les piézomètres est effectuée, on remarque une augmentation du manganèse, notamment sur les végétaux aux printemps mais pas sur les jauges en automne.

Cette augmentation semble provenir de l'exterieur du site. Cette évolution est à suivre lors des prochaines CSS.

Les services de la DDTM doivent se renseigner si d'autres sujets se croisent sur le manganèse.

Concernant le piézomètre n°3 sont implantation va changer, le propriétaire ne souhaite plus du point de surveillance, il va donc être déplacé, cela sera pris en compte à la prochaine CSS.

4. Retour sur la qualité des eaux souterraines

Depuis 2018, une analyse par an est effectuée. Les valeurs seuils sont établies par le schéma directeur d'aménagement et de la gestion des eaux (SDAGE).

La contamination en COT, chlorure et nickel n'est pas liée à l'activité de Flamoval, cela est prouvé par le sens d'écoulement des eaux.

5. Questions diverses

Lors des échanges il est demandé si la chaleur, notamment en période de canicule a des impacts sur les retombées de poussières, il est répondu que cela n'a pas d'impact.

Concernant le protoxyde d'azote, le CVE est impacté de quelques explosions par semaine, une augmentation est constatée en période estivale ;

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la sous-préfète remercie les membres de la commission et lève la séance.

La sous-préfète

Sophie Pagès